

International

L'AELE, deuxième force européenne en matière d'accords de libre-échange

Fondée en 1960 par sept Etats désireux d'instaurer une zone de libre-échange, l'Association européenne de libre-échange ne regroupe plus que la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein. Des experts de douane suisses travaillent au Secrétariat de l'AELE, dont le siège est à Genève. *Ivo Kaufmann*, secrétaire général adjoint de l'AELE, s'exprime sur l'importance de cette association et sur les opportunités qu'elle offre aux collaborateurs de la douane.

wp. Quelle est l'importance de l'AELE dans le commerce international?

L'AELE a été fondée en vue de l'instauration d'une zone de libre-échange entre ses Etats membres. Le libre-échange reste l'une des tâches centrales de l'AELE. Cependant, le commerce entre Etats membres de l'AELE représente actuellement à peine 1 % de leurs exportations et de leurs importations. Une deuxième tâche est venue s'ajouter dans les années 1990: la gestion de l'Espace économique européen (EEE). C'est dans cet espace que se déroulent deux bons tiers des échanges opérés par l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein. Egalement depuis les années 1990, l'AELE mène une politique de libre-échange active avec des pays partenaires n'appartenant pas à l'UE. Les Etats membres de l'AELE ne sont certes pas tenus de négocier et conclure ensemble des accords de ce genre. Cependant, à de rares exceptions près (notamment la Chine et le Japon), c'est toujours la solution de l'AELE qui a été utilisée jusqu'à ce jour. Malgré leur petite taille individuelle, les quatre Etats de l'AELE ont un poids économique considérable en tant que groupe (14 millions d'habitants). Ainsi, leur produit national brut cumulé correspond à peu près à celui d'Etats de l'OCDE tels que le Mexique (110 millions d'habitants) ou la Corée du Sud (50 millions d'habitants). De même, la valeur du commerce extérieur de l'AELE est supérieure à celle des échanges internationaux de l'Australie ou du Brésil. Dans le commerce des services, les Etats de l'AELE occupent le 7^e rang mondial.

**Quelques mots concernant notre interlocuteur**

Ivo Kaufmann (55) a grandi à Zofingue. Après une formation juridique, il a vécu plusieurs années en Asie et a soutenu une thèse de droit des affaires consacrée à la Chine. En 1992, il a rejoint ce qui s'appelait alors l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, avant d'être détaché pendant quatre ans à l'ambassade de Suisse à Londres. De retour au Secrétariat d'Etat à l'économie, il a régulièrement participé aux négociations de libre-échange de l'AELE. En 2008, il s'est lancé un nouveau défi en devenant chef de la division des relations commerciales (Trade Relations Division) de l'AELE à Genève. Depuis deux ans, il est en outre secrétaire général adjoint.

Quels sont les avantages apportés par l'AELE?

Si l'on met de côté sa fonction de zone de libre-échange, l'AELE permet à ses membres de se présenter comme la deuxième force européenne en matière d'accords de libre-échange, derrière l'UE. Les Etats de l'AELE ne profitent en l'occurrence pas uniquement de leur poids économique et politique, mais aussi d'un regroupement des ressources.

Quelles sont les tâches du Secrétariat de l'AELE à Genève?

Le Secrétariat de l'AELE occupe une centaine de collaborateurs sur trois sites. Les relations avec les pays tiers sont gérées à partir du siège principal à Genève, tandis que l'EEE et les questions statistiques sont respectivement gérées à partir de Bruxelles et de Luxembourg. A noter que les tâches et les compétences du Secrétariat de l'AELE vont nettement moins loin que celles de la Commission européenne. Nous accomplissons essentiellement un travail de soutien, de conseil et de coordination en faveur des Etats membres.

Le Secrétariat de l'AELE accueille également des collaborateurs de la douane suisse. De quoi sont-ils chargés?

Des collaborateurs ayant une formation d'expert de douane sont actifs tant au siège de Bruxelles, où l'accent est mis sur les relations avec l'UE, qu'à celui de Genève, où priorité est donnée aux accords de libre-échange. Pour ces derniers, il s'agit avant tout

Le Secrétariat de l'AELE occupe une centaine de collaborateurs sur trois sites.

de la négociation, de l'application et de l'évolution des règles relatives à l'origine préférentielle, de la collaboration entre les autorités douanières et de la facilitation des échanges. De plus, tous les collaborateurs de la division des relations commerciales assurent la coordination des relations de l'AELE avec ses Etats partenaires et collaborent à des projets de coopération technique.

A quoi ressemble une journée de travail au Secrétariat de l'AELE?

Si nous prenons le cas de la division des relations commerciales, il n'y a pour ainsi dire jamais deux journées identiques. Cela s'explique notamment par le fait que l'AELE est en négociation avec de nombreux Etats (actuellement, le Guatemala, l'Inde, l'Indonésie, l'Union douanière Russie-Biélorussie-Kazakhstan et le Vietnam). Il faut par ailleurs gérer et développer 25 accords existants et mettre en place des relations avec de nouveaux partenaires. Ce contexte entraîne de nombreux voyages à l'étranger.

Quelle plus-value un douanier peut-il retirer de cette activité?

Un passage au Secrétariat de l'AELE constitue une occasion extraordinaire d'élargir son horizon professionnel et personnel. L'étroite collaboration au sein d'une équipe internationale, la

combinaison de tâches techniques et organisationnelles et le contact avec les pays partenaires du monde entier constituent un défi enrichissant.

Quelles expériences avez-vous faites avec les collaborateurs issus de la douane suisse?

Les douaniers suisses jouent depuis de nombreuses années un rôle important au Secrétariat de l'AELE. Provenant de la principale force économique de l'AELE, ils apportent leur savoir-faire technique et leur expérience pratique, que ce soit avec le statut d'officier ou avec celui de trainee.

Quelles conditions faut-il remplir pour entrer en ligne de compte pour un engagement de ce genre?

En plus de l'expérience du domaine douanier, les collaborateurs du Secrétariat de l'AELE doivent avoir de bonnes connaissances d'anglais, du plaisir à travailler dans une équipe internationale, de la souplesse et de l'initiative.

Quelle est la durée d'un engagement?

Les contrats de travail de l'AELE sont de durée déterminée. Pour les officers, ils ont une durée de deux fois trois ans, soit au maximum six ans. Quant aux trainees, ils sont détachés pour une durée de six mois. Aux collaborateurs ayant de la famille, l'AELE offre aussi un soutien concernant notamment le regroupement familial, le logement ou l'école. La formule proposée par l'AELE est donc aussi attrayante pour les familles.



Un poste au Secrétariat de l'AELE à Genève vous intéresserait?

Deux fois par année, au printemps et en automne, il existe la possibilité d'effectuer un stage de six mois en tant que trainee dans la division dirigée par Ivo Kaufmann. Pour de jeunes spécialistes de douane (à partir de 3 à 5 ans d'expérience), il s'agit d'une bonne occasion d'accumuler des expériences au niveau international et de collaborer à des tâches douanières ou relatives à l'origine. Ce perfectionnement professionnel est assorti d'une découverte des mécanismes et du fonctionnement de l'AELE. Les stagiaires conservent leur statut d'employés de l'AFD. Les douaniers suisses peuvent également faire acte de candidature quand un poste d'officier est à repourvoir. La durée d'engagement est ici de deux fois trois ans (voir plus haut). Pendant cette période, les personnes détachées sont mises en congé par l'AFD; du point de vue organisationnel, elles sont rattachées à l'AELE, qui leur verse également leur salaire. Le détachement de personnel relève de la compétence du service des affaires internationales de la DGD. Les personnes intéressées peuvent prendre directement contact avec celui-ci ou faire acte de candidature lors des mises au concours internes périodiques.